

# accents.



BULLETIN D'INFORMATION DU PARTI ÉVANGÉLIQUE 01/2014

## Non à l'isolement

L'initiative d'isolement de l'UDC ne résout aucun problème mais compromet les relations avec l'Europe. Le PEV la considère comme étant un projet ruineux à tout point de vue.



MAJA INGOLD,  
CONSEILLÈRE NATIONALE

L'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » de l'UDC exige une réorientation fondamentale de la politique de migration. Elle veut inclure dans la constitution que

la Suisse puisse, par le biais de contingents, contrôler l'immigration d'étrangers et étrangères pour toutes les catégories du droit des étrangers y compris le domaine de l'asile. Le droit au séjour permanent, au regroupement familial et aux indemnités d'aide sociale devrait pouvoir être limité. Les conditions pour l'obtention d'une autorisation de séjour seraient une demande d'un employeur, la capacité d'intégration et une base d'existence autonome.

Le projet veut une sélection ferme selon les critères de compétence professionnelle, formation et capacité économique. Les candidats à l'immigration doivent être catégorisés: celui-ci nous convient, ceux-là non. Le droit de séjour serait donc dépendant de l'utilité de la main-d'œuvre. Nos relations avec l'Europe se basent actuellement sur le principe de « donner et recevoir ». L'initiative veut se limiter au « recevoir ». Elle est en conflit avec la libre circulation

des personnes. Son acceptation met tout le premier paquet des contrats bilatéraux en danger, à cause de sa clause « guillotine ». Accepter ou prendre activement ce risque est irresponsable. L'immigration de main-d'œuvre est une nécessité absolue pour un petit pays comme la Suisse qui veut rester compétitif. Il suffit de penser aux hôpitaux et aux soins de longue durée qui ne fonctionneraient plus sans personnel étranger.

Il est évident que l'immigration soulève aussi un certain nombre de questions légitimes. Nul ne conteste les défis liés à l'intégration, au marché du logement, à l'infrastructure, à l'aménagement du territoire et au secteur de l'éducation. Mais l'initiative d'isolement de l'UDC est un projet ruineux à tous points de vue. Les délégués du PEV Suisse ont recommandé son rejet le 30 novembre à Winterthour avec 82 contre 11 voix.

EDITO



### Y'a qu'à ... regarder de près!

Les manifestations à Paris autour de la nouvelle loi anti-prostitution viennent de réactiver la discussion sur la question en Suisse. Les débats sont tout aussi acharnés chez nous: d'un côté, les défenseurs du libre marché qui insistent sur les droits des travailleurs du sexe et, à l'autre extrême, ceux qui rêvent d'une société sans prostitution. Et le PEV dans tout cela? Marianne Streiff a déposé fin 2012, suite à la publication du Plan d'action national contre la traite humaine, un postulat « Mettre un terme à la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle ». Avec ses 42 cosignataires de tous les bords politiques, elle a demandé au Conseil Fédéral un rapport basé sur des chiffres objectifs, afin de réfléchir sans préjugés et de pouvoir ensuite proposer une solution qui tient compte des expériences d'autres pays européens. C'est le contraire de la politique « Y'a qu'à ... »: recentrer le débat sur le vrai problème, à savoir la traite d'êtres humains, et mettre l'humain et sa dignité avant les intérêts des lobbies de tout genre. Vous avez dit... visionnaire? Pour moi, c'est simplement la signature du PEV!

François Bachmann, président PEV Vaud et vice-président PEV Suisse

J.A.B.  
3000 Berne 7



### CONSIGNES DE VOTE

Le PEV recommande le vote suivant pour la votation du 9 février 2014:

**Arrêté fédéral portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)** OUI

**Initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée »** OUI

**Initiative populaire « Contre l'immigration de masse »** NON

# Moins d'avortements

**Avec l'initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée» les avortements ne seront désormais plus payés par la caisse maladie. Le PEV soutient le projet.**



VALÉRIE KASTELER, CO-PRÉSIDENTE PEV GENEVE ET CO-PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'INITIATIVE

L'initiative populaire «Financer l'avortement est une affaire privée»

exige que les avortements ne soient désormais plus payés par la caisse maladie. Les cas rares où la santé de la mère serait mise en péril en sont exceptés. Les avortements ne sont pas une bagatelle, puisqu'ils peuvent avoir de graves conséquences sur la santé de la femme.

Le PEV veut diminuer le nombre d'avortements. Il s'est toujours engagé pour la protection complète de la vie humaine, de la conception à la mort. C'est pourquoi Walter Donzé, anc. Conseiller national, et Marianne Streiff, Conseillère nationale, étaient parmi les initiants. Et c'est aussi pourquoi le programme politique du PEV mentionne exactement ce que l'initiative réclame: «L'interruption de grossesse non

indiquée médicalement doit être rayée du catalogue des soins de l'assurance maladie de base.»

L'obligation des caisses maladies de couvrir les frais de l'IVG provient du temps lorsque les interruptions de grossesse étaient seulement permises pour des raisons médicales. Avec l'introduction du régime du délai il aurait fallu revenir sur ce point et le préciser. Il est parfaitement insatisfaisant que depuis lors tous les moyens contraceptifs doivent être payés soi-même, mais que les avortements soient financés par les caisses maladie: la grossesse n'est pas une maladie. La loi sur l'assurance-maladie sert à guérir, à sauver et à protéger la vie humaine. Nul ne peut être tenu de cofinan-

cer, contre sa conscience, les avortements d'autrui. La solidarité dans l'assurance-maladie ne s'étant pas à l'infini. La question de conscience doit être respectée.

Il y a au sein du PEV aussi des voix qui critiquent le fait que l'initiative se dirige unilatéralement contre les femmes socialement défavorisées et met en danger leur santé. Il serait faux de faire dépendre les prestations des caisses maladie du comportement des individus. Cependant, en Autriche les avortements sont financés depuis 40 ans de manière privée sans pour autant que des avortements illégaux soient connues ou qu'il pourrait être question de médecine à deux vitesses.

L'initiative ne met pas en question le régime du délai, mais veut élever le seuil pour les avortements en adaptant leurs conséquences financières. L'Assemblée des délégués du 30 novembre à Winterthur recommande avec 59 contre 31 voix et 15 abstentions d'accepter l'initiative.

## FAIF

# Une bonne base pour les transports publics

**Avec FAIF l'offre, l'exploitation et la maintenance sont posés sur une base financière durable. Le PEV soutient le projet pour les transports publics.**

MAJA INGOLD,  
CONSEILLÈRE NATIONALE

L'offre des transports publics (TP) en Suisse est exceptionnelle. Afin qu'elle puisse le rester, il est indispensable que l'on continue à investir dans les infrastructures ferroviaires ces prochaines années. Avec l'arrêté fédéral relatif au financement et à l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF), l'offre, l'exploitation et la maintenance seront posés sur une base financière durable. Le projet est un contre-projet direct à l'initiative ATE «pour les transports publics», qui a été soutenu par le PEV. Les initiants ont retiré leur

initiative au profit du contre-projet.

Le FAIF consiste de deux parties: aménagement et financement. Dans l'étape aménagement 2025 il est défini, quels goulets d'étranglement sont éliminés et où les clients des TP reçoivent de meilleures liaisons. Pour les 12 prochaines années 6.5 milliards sont prévus à cet effet. Les autres étapes d'aménagement seront définies à l'avenir tous les quatre à huit ans par le Parlement.

Du côté des finances, le FAIF veut réunir les moyens actuels dans un nouveau fonds d'infrastructure ferroviaire (FInFer) illimité dans le temps. Aujourd'hui la Confédération finance l'infrastructure ferroviaire à partir de trois caisses différentes.

Cette structure complexe sera remarquablement simplifiée avec le nouveau fonds ferroviaire. La gestion se fera de manière plus efficace et la Confédération pourra répartir les finances de manière stratégique, avec une meilleure vue d'ensemble. Pour assurer la liquidité du fonds, la Confédération relèvera entre 2018 et 2030 la TVA d'un pour mille et limitera le plafond de la déduction des frais de transport sur l'impôt fédéral direct à 3'000 francs par année. Les entreprises ferroviaires et les cantons apporteront également leur contribution. Ainsi il est possible d'assurer le financement de l'exploitation, de l'entretien et de l'aménagement progressif du réseau ferré.

Le FAIF fournit un financement solide et juste pour garantir la mobilité de la Suisse tout en maintenant un taux de pollution comparativement faible, ce qui permet de proposer de nouvelles offres et aide ainsi à la Suisse à évoluer: C'est pourquoi les délégués du PEV ont voté à l'unanimité un Oui au projet le 30 novembre à Winterthur.

## Venez à Olten !

Le PEV organise une journée thématique «sécurité en Suisse» le 25 janvier à Olten et va se prononcer sur l'achat du Gripen. Information et inscriptions sous [www.evppev.ch/gripen](http://www.evppev.ch/gripen).

## SECRETARIAT



## Jean-Daniel Roth parle pour le PEV

Jean-Daniel Roth est le nouveau chargé de communication du PEV Suisse depuis le 1er janvier 2014. Le PEV se réjouit d'accueillir en son sein un communicateur innovant et bilingue.

## SECTIONS

### Contactez-nous !

Pour en savoir plus sur le Parti Evangélique, adressez-vous à la section de votre canton :

#### PEV Fribourg

c/o Pellegrini, Les Fermes 46, 1792 Cordast  
www.evppev-fr.ch, info@evppev-fr.ch  
IBAN: CH03 8090 5000 0007 0650 1

#### PEV Genève

ch. du Curé-Desclouds 4, 1226 Thônex  
www.pev-ge.ch, info@pev-ge.ch  
CCP: 10-158491-8  
IBAN: CH34 0900 0000 1015 8491 8

#### PEV Jura

Case postale 711, 2800 Delémont 1  
www.pev-ju.ch, info@pev-ju.ch  
IBAN: CH39 0078 9042 5598 65572

#### PEV Jura bernois

Patrick Gsteiger, 2743 Eschert  
www.pevjb.ch, info@pevjb.ch  
CS Moutier (532), en faveur de 612962-61,  
PEV Jura bernois, 2742 Perrefitte

#### PEV Neuchâtel

Didier Rochat (didier.rochat@bluewin.ch)  
ou Christian Meyer (romandie@evppev.ch)  
CCP: 17-756069-9  
IBAN: CH53 0900 0000 1775 6069 9

#### PEV Vaud

François Bachmann, 1305 Penthalaz  
www.pev-vaud.ch, info@pev-vaud.ch  
CCP: 17-204366-4  
IBAN: CH08 0900 0000 1720 4366 4

#### PEV Suisse

Christian Meyer, Coordinateur romand  
CP 294, 3000 Berne 7, 021 653 39 75  
evppev.ch, christian.meyer@evppev.ch  
CCP: 80-38232-2  
IBAN: CH72 0900 0000 8003 8232 2

### Devenez membre du Parti Evangélique !

En tant que sympathisant du PEV, vous recevez son bulletin d'information « accents ». Voulez-vous devenir membre ? Vous trouvez de plus amples informations sous [www.evppev.ch/membre](http://www.evppev.ch/membre).

## IMPRESSUM

accents : bulletin d'information  
du Parti Evangélique Suisse (PEV)  
11<sup>ème</sup> année, numéro 1, janvier 2014

Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé : CHF 7.- /an.

Editeur : Parti Evangélique Suisse (PEV)

Case postale 294, Nâgeligasse 9, 3000 Berne 7

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements : Parti Evangélique Suisse (PEV)

Christian Meyer, Coordinateur romand  
christian.meyer@evppev.ch, Tél. 021 653 39 75

Case postale 294, 3000 Berne 7, Tél. 031 351 71 71  
info@evppev.ch / [www.evppev.ch](http://www.evppev.ch) / CCP 80-38232-2

## PEV JURA

# Et maintenant ?

**Le PEV Jura appelle à la prudence en matière de finances cantonales et cherche des moyens à améliorer la condition de vie des personnes vivant dans la précarité.**

PHILIPPE SIRAUT,  
PRÉSIDENT PEV JURA

Les résultats de la votation du 24 novembre dernier dans le Jura bernois et dans le canton du Jura sont sans appel: l'unité des deux régions n'est pas pour demain. Nous sommes respectueux de la volonté populaire et du processus convenu entre les deux cantons. Cela met donc fin aux démarches commu-



Philippe Siraut.

nes entre le deux entités. Que nos amis du Jura bernois sachent quand même que la porte reste ouverte pour accueillir tous ceux qui individuellement ou collectivement, maintenant ou plus tard souhaitent construire quelque chose ensemble avec le canton du Jura.

Mais maintenant, il nous faut revenir à nos propres défis cantonaux et travailler à des propositions constructives sur deux points importants:

■ Depuis que le frein à l'endettement a été voté par le peuple il y a 5 ans, le déficit cantonal ne fait que de croître, et de plus en plus vite. Certes, la situation n'est pas aussi catastrophique que dans certains autres cantons mais il est temps de redresser la barre avant qu'il ne soit trop tard.

■ Le nombre d'étrangers en situation précaire dans notre canton nous interpelle. Comment leur venir en aide, humainement, sans chasse à la sorcière, dans leur quotidien?

C'est à cela que le PEV-JU va s'atteler dans les prochains mois.

## PEV VAUD

# Nos valeurs au centre

**Le PEV Vaud a décidé la liberté de vote à l'initiative « Financer l'avortement est une affaire privée ».**

L'annonce de Maximilien Bernhard, ancien député au Grand Conseil vaudois et cheville ouvrière de l'UDF romande depuis 15 ans, de rejoindre les rangs du PLR yverdonnois, a fait des vagues dans toute l'Alliance du Centre vaudoise (PDC – PEV – UDF). Au comité du PEV Vaud, nous croyons qu'il reste du travail et une place pour des valeurs résolument chrétiennes, au centre de l'échiquier politique. Nous explorons actuellement les possibilités et la meilleure stratégie pour continuer sur la voie tracée avec nos partenai-

res de l'Alliance du Centre, afin de positionner nos valeurs dans le canton dans la perspective des élections au Conseil national 2015.

En ce qui concerne les votations du 9 février, nous suivons les mots d'ordre du PEV Suisse sur deux des sujets, en laissant liberté de vote sur l'initiative « Financer l'avortement est une affaire privée ». Nous ne sommes en effet pas convaincus que c'est par le mode de financement qu'il faut s'attaquer à cette question délicate (plus de détails sur [www.pev-vaud.ch](http://www.pev-vaud.ch)).

## EN BREF



### Changement au Morat

Silvia Merz quitte le Conseil général de Morat. Le PEV la remercie cordialement pour son engagement, en particulier dans la Commission des jeunes où elle pu donner de précieuses impulsions. Harald Weisse, domicilié à Altavilla, assumera à l'avenir son mandat au Conseil général.

### Mairie de Reconvilier

Malgré une bonne mobilisation, le PEVJB n'a pas fait le poids dans la course à la mairie de ce bastion UDC-PLR. Avec 118 voix, Cornelia Vaucher reste loin derrière le candidat de l'entente de droite qui a été élu avec 486 voix.

## AGENDA

**25 janvier 2014**

Journée focus et Assemblé des délégués « Sécurité en Suisse », Olten

**5 avril 2014**

95. Assemblée ordinaire des délégués, Bienne

**3 mai 2014**

Journée Romande

## MERCI!

### Merci de votre soutien !

Nous nous permettons de joindre un bulletin de versement destiné à couvrir les frais d'abonnement (CHF 7.- pour une année). Nous vous remercions d'avance de votre paiement. Pour les membres du PEV l'abonnement à accents est inclus dans la cotisation annuelle.



# Un centre fort pour un canton solide !

Avec actuellement 10 députés dans le Parlement bernois qui en compte 160, le PEV est un parti observé et parfois courtisé, sachant qu'il peut – avec d'autres petites formations du centre – souvent contribuer à dégager une majorité.



Une partie des candidats du PEV au Grand Conseil et au Conseil du Jura bernois.

PATRICK GSTEIGER,  
PRÉSIDENT DU PEV JURA BERNOIS

Dans le but d'augmenter encore son poids politique (il vise 12 sièges au Grand Conseil) et mieux faire connaître son programme et les valeurs qu'il défend, le PEV bernois se lance avec enthousiasme dans la campagne pour le renouvellement du Conseil-exécutif (gouvernement) et du Grand Conseil (parlement) en mars prochain. Cette échéance électorale est particulièrement importante pour le Jura ber-

nois qui, le même jour, devra également désigner les 24 membres du Conseil du Jura bernois (CJB), ce parlement régional doté de compétences particulières ([www.conseil-dujurabernois.ch](http://www.conseil-dujurabernois.ch)).

Aussi, le PEVJB présente 11 candidat(e)s motivé(e)s qui formeront une liste pour le Grand Conseil et une liste pour le Conseil du Jura bernois. L'objectif étant de conserver le siège de Patrick Gsteiger au Parlement bernois et celui de Tom Gerber au CJB, tout en augmentant le nombre des suffrages du parti. En outre, il s'agira de promouvoir

également dans la partie francophone du canton la candidature pour le Conseil-exécutif de Marc Jost (député PEV de Thun), qui figure sur un « ticket du centre » avec Barbara Mühlheim (députée vert'libérale de la Ville de Berne).

Le PEVJB mène une politique humaine, basée sur les valeurs chrétiennes. Il veut renforcer les forces constructives et pragmatiques du centre.



Marc Jost, député et secrétaire général de l'Alliance évangélique suisse, candidat PEV au Conseil-exécutif.

## Les Genevois veulent du changement

Les élections l'on montré: les Genevois veulent une nouvelle politique. C'est une opportunité pour le PEV.

Coup de sac à Genève: les élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat de cet automne ont abouti à de grands chambardements avec l'émergence d'un parlement à trois blocs: le bloc de gauche, le bloc libéral et le bloc MCG-UDC (droite dure avec certains traits socio-conservateurs). Les Genevois ont compris que plusieurs partis gouvernementaux s'étaient engoncés dans leurs idéologies et avaient, surtout, perdu beaucoup de l'indispensable capacité à se remettre en question.



Hôtel de ville à Genève.

On pourra bien sûr regretter ce virage à droite propre aux périodes de crise, mais ce serait passer à côté de l'essentiel: les Genevois ont exprimé haut et fort leur désir de changement. Cet élan de renouveau doit être source d'encouragement pour le PEV Genève et ses sympathisants. Dans un tel contexte, la société civile et les petits partis ont leur carte à jouer. Cette carte est celle de réponses concrètes, réalistes et ambitieuses à des problèmes concrets, notamment dans le domaine de l'emploi et de la mobilité. Cet automne, le PEV s'est fait remarquer par sa proposition de lancer une étude de faisabilité pour une ligne de télécabine reliant le futur «Manhattan» de la Praille avec le centre-ville. De même, il est temps de proposer la traversée de la rade au moyen d'un bac pour décharger l'axe quais-Pont du Mont-Blanc.

### Les candidat(e)s du PEV Jura bernois:

Patrick GSTEIGER, Eschert (député sortant)  
Tom GERBER, Reconvilier (membre du CJB sortant)  
Cornelia VAUCHER-Koch, Reconvilier (conseillère communale)  
Manuel GSTEIGER, Moutier (conseiller de ville et membre de l'AJJ)  
Igor SPYCHIGER, Prêles (président des assemblées communales)  
Jürg GYGER, La Tanne  
Aline KNUCHEL-Loetscher, Eschert  
Esther GERBER-Hausammann, Reconvilier  
Jean-Marc KNUCHEL, Tavannes  
Werner LIECHTI, Tramelan  
Jan MUGGLI, Tramelan